

## **Andrest. Battu à mort par son arrière-petit-fils**

### **Agression. Joseph Folqué est mort hier. Jérémy Courbet et Jérémy Labastarde risquent la perpétuité.**

Jérémy Courbet et Jérémy Labastarde ont été conduits, hier soir, par les gendarmes, au palais de justice de Pau où ils ont été présentés à un juge d'instruction. Photos DDM, Joël Boyé.

Comme tout le monde le redoutait, **le malheureux Joseph Folqué, 88 ans, est décédé hier**, un peu après midi, des suites de ses blessures, subies au cours de l'agression perpétrée par le propre arrière-petit-fils de son épouse Jeanne, Jérémy Courbet, 19 ans, et d'un complice palois, Jérémy Labastarde, 18 ans. Les deux personnes âgées avaient été agressées à leur domicile mardi (voir nos précédentes éditions), très violemment battues et laissées pour mortes par les deux jeunes gens.

Jérémy Courbet était ensuite parti d'Andrest en stop, pour se rendre à la gare où il avait pris le train pour Pau. Quant à Jérémy Labastarde, il a effectué le trajet vers Pau en stop, pour se rendre au domicile de sa mère.

### **Violence terrible et volonté meurtrière**

On en sait à présent un peu plus sur ce terrible drame. Tout d'abord sur les violences subies par les deux malheureux retraités: le procureur Aldigé a confirmé, hier soir, qu'elles avaient été «d'une violence terrible, avec des coups très durs». On en sait aussi davantage sur le déroulement des faits: au cours de leur garde à vue, un des deux Jérémy - le procureur n'a pas voulu préciser lequel - a déclaré qu'ils étaient partis de Pau avec l'intention de tuer Mme Jeanne Dolor-Folqué et de violenter M. Joseph Folqué «pour lui soutirer des informations concernant sa carte bancaire et pour le voler.»

Déjà, les deux jeunes gens s'étaient présentés à Andrest, le 12 août dernier, par deux fois, et avaient dérobé de l'argent, en douce. Même méfait le 15 août: les deux jeunes gens rendent visite aux grands-parents et leur volent de l'argent. 1.000 € en tout. Avec cette agression préméditée, un cran est franchi. Les deux jeunes gens ont reconnu s'être servis d'un bâton pour frapper Joseph et Jeanne.

Manifestement, ils voulaient tuer Jeanne. Pourquoi ? Le procureur n'a rien voulu dire à ce sujet. L'instruction, qui s'est ouverte hier soir à Pau, permettra peut-être de répondre à cette question.

Les deux Jérémy y ont été mis en accusation de plusieurs chefs: tentative d'assassinat sur Jeanne Folqué: «Il y a des éléments qui indiquent une intention préméditée de mettre fin à ses jours», a souligné le procureur.

Ensuite, vol avec arme, précédé, accompagné et suivi de violences ayant entraîné la mort de Joseph Folqué. Ces deux qualifications sont criminelles: les jeunes gens iront en cour d'assises où ils risquent, pour ces faits, la réclusion à perpétuité.

D'autre part, contre Jérémy Courbet seul, ont été retenues des violences avec arme, avec préméditation et en réunion: il encourt pour cela 20 ans de prison.

Les deux jeunes gens ont été présentés hier soir au pôle d'instruction de Pau. A l'heure où nous écrivions ces lignes, nous n'avions pas le résultat de cette première comparution, mais il est plus que probable que les deux jeunes gens seront mis en examen des chefs évoqués plus haut et écroués dans la foulée.